

Compte rendu du 8 JANVIER 2019

En l'an deux mil dix-neuf, le huit janvier à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de BERRIE se sont réunis à la mairie de BERRIE en séance publique sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur FULNEAU, maire de Berrie, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Messieurs Jean-Paul FULNEAU, Patrice MAROLLEAU, Monsieur Claude Yannick MAUXION Dominique GIBOUIN, Mesdames Fabienne MAROLLEAU, Madame Roselyne BAILLERGEAU, Sophie BARRY,

Représenté : Monsieur Christian POURCEL est représenté par Monsieur Jean-Paul FULNEAU suivant pouvoir,

Absents : Messieurs Michel HUMEAU, Rémy ROUSSEAU, Sébastien DUMOULIN,

Secrétaire de séance : Madame Fabienne MAROLLEAU

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Jean-Paul FULNEAU, Maire de Berrie.

ORDRE DU JOUR

1) Travaux en cours

Monsieur le Maire donne lecture de travaux de débarnage effectués par Monsieur David MAUXION, « La route Neuve, rue de la Fontaine de Savoie, et les essarts et curage de fossés : rue du calvaire, à la Fontaine de Savoie , et route de la Fontaine de Berrie

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se réunir lundi 14 janvier 2019 à 9 heures à la mairie pour faire une visite des chemins et route à entretenir ou à modifier (goudronnage) et propose que soit réalisé des travaux également au chemin de la Fontaine de Pouant, et chemin rural de Pouant à Berrie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à ses futurs travaux.

Pour les travaux de maçonnerie Monsieur Le Maire émet le souhait de restaurer le mur de l'école et de demander un devis à Monsieur Lévêque Mickaël et l'agent technique aidera le maçon dans ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord et charge monsieur le maire ou son représentant à contacter Mr Lévêque.

Pour le terrain de la Bastille, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait nécessaire d'arracher la haie ainsi qu'au calvaire et propose que soit effectué un devis par Mr Mauxion David.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et charge Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre contact avec Mr David Mauxion.

L'école du Sacré Cœur : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame La Directrice qui souhaiterait :

- Pour organiser une future fête : l'installation de panneaux kilométriques,
- Mettre des poules dans le jardin attenant à la cour de l'école,
- Acquérir un composteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord et charge Monsieur le maire ou son représentant à se renseigner auprès de la CCPL pour le composteur.

2) Demande de devis à Monsieur Alain BABIN pour peinture à la mairie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Mr Babin, peintre est venu à la mairie pour chiffrer les travaux de peinture et le devis est en attente.

3) Demande de devis à Mr Christophe BELLAMY pour fenêtres au secrétariat et au grenier

Monsieur le Maire avise le conseil municipal que Mr BELLAMY, est en arrêt maladie et il ne pourra donc pas réaliser ses travaux à la mairie et propose de contacter :

Mr DELAFOND des Trois Moutiers, menuisier et plaquiste, pour établir un devis pour le changement d'une fenêtre au secrétariat et installation d'une cloison séparative.

Et Egalement Mr FOURNET de Pouançay, pour l'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet et charge Monsieur le Maire ou son représentant à contacter les artisans susnommés pour effectuer les devis.

4) **Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour projet**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la sollicitation pour ce projet, d'une subvention d'état (DETR) attribuée aux collectivités visant à soutenir la réalisation d'investissement. Il faut un montant de travaux supérieur à 10 000 Euros pour obtenir 30 % de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable pour demander cette subvention après avoir délibéré sur les devis des artisans.

5) **Jardin du Souvenir**

Monsieur le Maire expose que suite un appel du pôle paysage de l'agence des territoires pour des renseignements pour l'aménagement d'un jardin du souvenir, il préconise un engazonnement délimité avec arbuste et pose de stèle et cailloux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cet aménagement et propose de planter des rosiers grimpants.

6) **Habitat de la Vienne : vente de logement (résidence Guillaume Grémian)**

Monsieur le Maire indique qu'Habitat de la Vienne vend ses logements sociaux : accès à la propriété pour les locataires prioritaires. Si le locataire est d'accord pour acquérir, Habitat de la Vienne fera une estimation des logements et pourra demander l'avis du maire par rapport au prix exercé dans la commune. La préfecture sera sollicitée ainsi que la commune pour délibération.

En cas de réponse négative du locataire : La commune pourrait se porter acquéreur avec à ce jour des interrogations à ce sujet, étant donné que Habitat de la Vienne attend les directives juridiques pour les collectivités sur ce sujet.

7) **Vœux du 18 janvier**

Organisation : Galettes, Boissons et contact de Mr Rabin pour la presse. Présentation des nouveaux habitants.

8) **Questions diverses**

Mr Pourcel indique que des chiens sont en divagation sur le Haut-Nueil : Monsieur le Maire va aller rencontrer les propriétaires.

Le Maire, Jean-Paul FULNEAU

